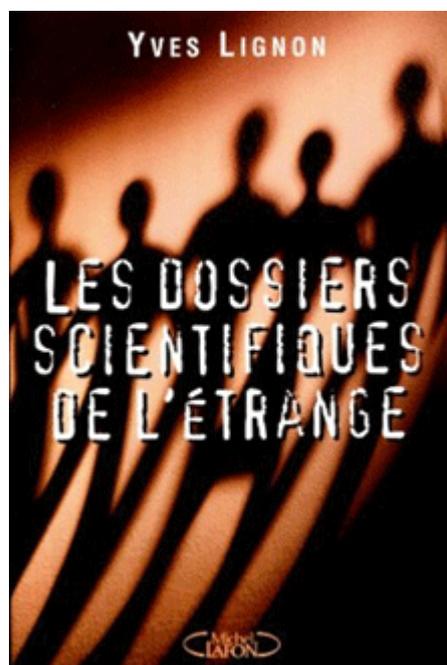




PARAPSYCHOLOGIE OU SUPERCHERIE ?



Dans son livre, *Les dossiers scientifiques de l'étrange*, parus en 1999 chez Michel Lafon, le mathématicien Yves Lignon, à la tête d'un laboratoire de recherches en parapsychologie à Toulouse, est revenu sur une histoire de maison hantée qui a défrayé la chronique dans un petit village de Belgique au début des années 1990. Une célèbre émission de télévision s'est emparée de l'affaire. Maison-Hantee.com a bien sûr reconnu qu'il s'agissait de *Mystères*, diffusée sur TF1 de 1992 à 1995. Pour calmer les esprits (réels et frappeurs !), la justice belge a opposé un black-out sur ce dossier, compromettant ainsi l'enquête menée par un professeur de physique dans l'enseignement secondaire, ami d'Yves Lignon, avec l'appui des policiers locaux. Il faut dire que toute cette histoire, qui n'est pas sans rappeler le célèbre cas de poltergeist de Rosenheim, référence en matière de maison hantée, a fini en exorcisme très médiatisé et donc forcément malsain.

En parapsychologie, ce qui devient spectacle gagne en racolage ce qu'il perd en crédibilité. Dans son style toujours aussi alerte, Yves Lignon nous fait revivre les coulisses de cet événement parapsychologique. Avec l'aimable autorisation de l'auteur, Maison-Hantee.com publie aujourd'hui l'histoire d'un "exorcisme (?) dans une maison hantée".

Par Yves Lignon

Les histoires de maisons hantées et de fantômes ont leurs grands classiques. D'un côté le temps permet au merveilleux légendaire de s'installer peu à peu dans les mémoires tandis que de l'autre toute science connaît, au cours de son évolution, des moments forts et, bien qu'ayant à peine un peu plus d'un siècle derrière elle, la parapsychologie scientifique ne fait pas exception. Ceci étant, de nouveaux cas sont signalés assez fréquemment dans le monde entier. En voici un dont on a pas mal parlé parce que la télévision et un drôle d'"exorciste" s'en sont mêlés. Un ami du Laboratoire de Parapsychologie de Toulouse, Giovanni Cosentino, professeur de physique dans l'enseignement secondaire, a de son côté mené l'enquête. Nous ne nous sommes pas déplacés parce que les événements se sont déroulés en Belgique, dans la petite ville d'Arc-Wattpont, près de Tournai et que Giovanni habite et enseigne non loin.

Tout a commencé (dans les premiers jours de janvier 1993) à la fois par les manifestations de rigueur dès qu'on pense "maison hantée" et par les potins accompagnant chaque événement peu ordinaire mais qui, ici, se sont répandus très vite en raison des multiples déclarations (fantasques a noté G. Cosentino) du principal protagoniste, un jeune adulte Eric D. Le malheureux se croyait possédé du diable, ce qui selon lui expliquait tout. Pensez de cette hypothèse ce que vous voudrez mais à la suite de divers rebondissements la justice belge a jugé préférable d'instituer un huis-clos qui



n'a permis ni à Giovanni, ni à aucun autre scientifique d'aller au fond du problème et en particulier de visionner les films réalisés par la police. Bien sûr je râle et Giovanni encore plus mais on doit reconnaître que le Parquet de Tournai a pris une décision fort sage car il fallait, avant tout et d'urgence, ramener le calme dans des têtes qui en avaient plus que besoin. Dans une situation comme celle-là (qui est d'ailleurs loin de constituer une première, on la retrouve, au contraire, dans de nombreux cas de poltergeists), l'intérêt des personnes et la curiosité scientifique sont en opposition complète. Il va de soi qu'aucun parapsychologue scientifique ne discute la nécessité de penser d'abord aux gens. C'est pourquoi nous clamons à chaque fois avec une belle unanimité et du fond du cœur : "Tant pis, nous préférons renoncer à en apprendre davantage". Et sitôt entendus, nous nous laissons aller à un sentiment de frustration, un sentiment bien légitime car si nous ne l'éprouvions pas, il vaudrait mieux laisser tomber la parapsychologie et s'intéresser à la physiologie des oreilles du lapin ou aux accès de névrose chez les fourmis bulgares.

Par contre, heureusement, dès que la moindre information nous parvient, nous fonçons avec toujours le même enthousiasme et la même passion comme par exemple le Professeur Cosentino quand, au matin du 8 janvier 1993, une de ses élèves lui a asséné : "Vous savez, Monsieur, ce qui se passe chez les D. ? Mon père y est allé et vous ne pouvez pas imaginer pas ce qu'il a vu". Le père de cette jeune fille étant commissaire de police, j'imagine, moi, la réaction de Giovanni. Il l'a d'ailleurs écrit lui-même : "Sans hésiter une seconde j'ai fait savoir à cette élève que je souhaitais vivement rencontrer son père" (1)... pour des raisons hautement non-scolaires bien entendu.

En dehors des affaires de maison hantée, je ne connais pas tellement de circonstances qui pourraient amener un professeur de physique à vouloir courir séance tenante jusqu'à un commissariat mais comme les commissaires ont d'assez nombreux chats à fouetter, rendez-vous a été pris pour le 21 janvier et, comme à l'heure dite, le commissaire était retenu ailleurs, c'est un autre policier qui a fourni à Giovanni un premier récit de témoin oculaire. Ce second fonctionnaire avait, lui aussi, été présent lors de moments fort intéressants parapsychologiquement parlant. A savoir :

- Ouverture des festivités. "Dans la chambre d'Éric, des craquements terribles se faisaient entendre sous le lit comme si une armée de rats le dévorait".

- Tentative de suicide d'un téléphone. Réussie après plusieurs échecs. L'appareil déposé sur un réfrigérateur "est tombé à terre tout seul à plusieurs reprises". De guerre lasse, on laisse la machine à communiquer sur le sol. Peine perdue. "Brusquement la fiche du téléphone a été arrachée avec une extrême violence, le téléphone a donc été projeté et s'est abîmé".

- Tentative de fuite d'une lourde table de cuisine. Le meuble, devant lequel le policier est assis, glisse subitement sur environ 15 centimètres. A ce moment là, Eric (qui depuis le début de l'aventure est l'objet de toutes les attentions parce qu'il parle beaucoup selon les uns et trop selon les autres) se trouve à plus de 2 mètres.

- Exécution capitale (par un bourreau invisible cela va sans dire) d'un Saint Antoine. "La statuette posée sur la cheminée est tombée toute seule par terre et s'est trouvée décapitée".

En guise de hors d'œuvre, on trouve facilement pire et nous sommes plutôt chez Bocuse qu'au "Tord-Boyaux dont le patron s'appelle Bruno" d'ailleurs, tel un restaurateur "trois



étoiles" bichonnant un client privilégié, le policier ajoute deux remarques qui ont leur importance. Selon lui, et sans qu'il cherche à émettre par là un avis méprisant, la famille D. est trop peu cultivée pour se montrer capable de concevoir et de réaliser une supercherie. Eric, pour sa part, aurait participé assez récemment à des séances de spiritisme.

Le rendez-vous avec le commissaire ayant été reporté au lendemain. Giovanni se présente à l'heure dite avec le cœur battant de celui qui devine qu'il va en apprendre davantage. Cette fois, l'officier de police est bien disponible et, qui plus est, accompagné de l'un de ses adjoints. Ce subordonné s'exprime d'abord, nous en sommes donc pour l'instant au second témoignage policier. Il concerne pour commencer un point précis : la disparition d'un morceau de bois de lit. Cette fugue d'une partie de la literie a été constatée alors qu'une équipe de surveillance musclée (des pros, des vrais à qui on ne la fait pas) guettait l'"esprit blagueur", installée de pied ferme dans la pénombre de la chambre à coucher.

Pénombre mais non obscurité car de la lumière provenait de l'escalier. On aurait entendu voler même une mouche à une seule aile, rien ne bougeait comme si le "poltergeist" avait choisi de prendre un jour de congé quand soudain BOUM, le son violent et sec d'une explosion emplît la pièce. Le groupe policier réagit avec la vivacité des bons professionnels et se précipite dans la direction du lit puisque c'est de là que le bruit incongru a semblé provenir. Pas de trace d'engin tonnant ni de dispositif explosif quelconque bien que l'examen du "plumard" permette de découvrir un trou dans la partie inférieure de la boiserie, un trou déjà connu puisque sa présence avait été remarquée à l'occasion d'une visite préalable des lieux mais un trou qui a changé de signalement : sa taille a doublé comme si le bois avait été arraché. Fouille de la pièce immédiate et aussi minutieuse que lors de la recherche de la comptabilité occulte de certains partis politiques mais fouille inutile. Le morceau de bois ne sera retrouvé que le lendemain au rez-de chaussée et il sera alors facile de vérifier qu'il s'emboîte bien dans l'ouverture "comme les pièces d'un puzzle".

Tant qu'à se mettre à table, le policier se montre, face à l'enquêteur scientifique, aussi prolix qu'un truand accablé par les aveux de l'un de ses complices ce qui ne manque pas de sel mais n'a rien d'étonnant. Quelle que soit leur origine, la première caractéristique des événements de ce genre est tout de même de sortir de l'ordinaire d'où le besoin d'en parler qui empoigne ceux qui sont présents. Un chef de gare, un pharmacien ou un chauffeur de poids lourds raconteraient tout à un scientifique tel que Giovanni Cosentino, capable de les écouter sans les insulter en les traitant de "barjots" ou de menteurs, alors pourquoi pas un policier ? Un policier qui a vécu l'affaire du trou mais encore a vu, de ses yeux vu, un de ces numéros qui stupéfient quand un illusionniste les réalise au music-hall. Quoiqu'avec ces artistes, on sache que tout le talent est dans le trucage donc qu'une fois rentré chez soi, on admirera rétrospectivement et ce sera tout. Alors que là...

Estimant avoir droit, malgré tout, à quelque repos nocturne (dans son article G. Cosentino précise : "Les phénomènes débutaient en soirée et se terminaient au petit matin avec de longues périodes d'accalmie durant lesquelles il ne se passait rien d'anormal"), Eric attendait la venue de ses rêves, tranquillement installé à l'horizontale dans son lit mais sous les yeux écarquillés de notre policier tentant de percer aussi profondément que possible la semi-obscurité (car, même avec un démon à l'intérieur, s'endormir en pleine lumière est difficile et chacun est maître chez soi). C'est alors que



l'extrémité du matelas s'est soulevée puis abaissée à plusieurs reprises gardant la position haute pendant environ 5 secondes, ce qui en l'occurrence n'est pas rien.

Ayant ainsi terminé son rapport, le représentant des forces de l'ordre cède la place à son chef. Le commissaire va, à son tour, raconter ce qu'il a vu et présenter, pour l'occasion, à Giovanni un quatuor extrêmement compétitif constitué par un pot à lait, un livre, une lampe de chevet et une paire de morceaux de pierre, vedettes respectives des événements suivants.

Alors que la maîtresse de maison préparait tranquillement du café, le pot à lait s'est souvenu d'un seul coup qu'il avait, dans le passé, un peu trop participé à cette opération quasi-quotidienne et que pour une fois les choses se feraient sans lui. Méprisant donc aussi bien les usages que les lois de la gravitation, l'ustensile domestique s'est envolé vers le plafond qu'il a heurté sans pour autant recouvrer la raison puisque (toujours en contradiction avec ce que nous savons tous des lois de la pesanteur) il s'est dirigé ensuite vers un mur et n'a atteint le sol qu'après un superbe ricochet. Sans commentaire pour le moment.

Autre manifestation de mauvaise humeur chez un objet que tout incite, normalement, à supposer inanimé. Un local venait d'être fouillé et le dernier policier se préparait à quitter les lieux, laissant donc la pièce vide, lorsqu'un livre s'est précipité vers sa tête.

Toujours dans le genre : "Puisque nous sommes tous en bas, c'est qu'il n'y a personne en haut et pourtant..." une lampe de chevet a quitté la chambre inoccupée avec pertes et fracas, c'est le cas de le dire, puisqu'elle s'est écrasée au bas de l'escalier.

Enfin au chapitre "Nouvelle tentative d'agression contre un agent des forces de l'ordre dans l'exercice de ses fonctions", alors qu'un policier guettait justement dans l'escalier, sans personne derrière lui, sauf peut-être le poltergeist, deux morceaux de pierre ont été jetés vers son dos.

Là s'achève la liste des phénomènes répertoriés par Giovanni Cosentino, liste bien suffisante pour intriguer au plus haut point mais probablement incomplète car comme il le remarque lui-même : "Le nombre total des policiers appelés sur les lieux s'élève à 14 et je n'en ai rencontré que 3". La Justice, en décidant le black-out, interrompait toutes investigations autres que les siennes et, comme je l'ai déjà expliqué précédemment, la mauvaise volonté n'entre pour rien dans la décision prise alors par les magistrats. Pour mieux comprendre le pourquoi de leur attitude, il faut faire le point et s'intéresser un peu à l'exorcisme.

Premièrement, on a déjà compris qu'Eric est au centre du problème (2). Qu'à la fin du second millénaire, un homme jeune se déclare convaincu d'être possédé du démon comme si nous vivions encore au Moyen-âge montre que cette personne a besoin de protection psychologique surtout si, en même temps, elle fréquente des gens dont la conduite est susceptible d'aggraver son état. Par exemple un "exorciste".

Deuxièmement il y a exorciste et "exorciste" et même plusieurs catégories d'"exorcistes". Je m'explique en m'en tenant aux faits donc en refusant par avance tout procès d'intention.

Un exorciste est un prêtre dépendant du Pape, le Pape que tout le monde connaît. Selon l'Eglise de Rome, ce prêtre dispose de pouvoirs particuliers lui permettant de lutter



contre le Diable. Que le Diable existe ou non n'entre pas ici en ligne de compte, le seul point à considérer est qu'un exorciste, nommé par son évêque, offre à priori certaines garanties d'honnêteté intellectuelle et de rigueur que l'on soit croyant ou pas. De nos jours, les exorcistes tiennent compte du progrès des connaissances humaines et ont souvent reçu une solide formation de type psychiatrique ou psychologique, ce qui ne les empêche nullement de recourir aux rituels religieux quand, en tant que prêtres, ils le jugent nécessaire.

Depuis le siècle dernier plusieurs scissions se sont produites au sein du catholicisme romain. Ainsi sont nés des groupuscules ne relevant plus du Vatican mais ayant leur propre clergé et leurs propres "exorcistes". Force est de constater qu'à plusieurs reprises, le désir de recruter de certaines de ces chapelles a permis à des individus douteux de se glisser dans leurs rangs. Soyons aussi froids qu'un scalpel : s'adresser à quelques uns de ces "exorcistes" est d'autant plus risqué qu'il est clair que leurs cérémonies grandiloquentes à base de soutanes et de discours excités ne font rien pour arranger la situation des intellects fatigués.

Enfin, on connaît des "exorcistes" qui se contentent de l'être parce qu'ils ont découvert là un excellent moyen pour tirer un profit financier de la détresse humaine.

Sachant tout cela, le choix de la justice belge apprenant qu'Eric venait de se faire "exorciser" n'a rien eu que de très normal, hélas pour la parapsychologie scientifique, d'autant plus que l'"exorcisme" en question était du modèle télévisé et pas sur une chaîne locale. En France, on a pu assister à cette mascarade - en forme de contrefaçon d'une cérémonie religieuse - au cours d'une émission à succès spécialisée dans les mystères, émission qui devait d'ailleurs fort justement se casser la figure en même temps qu'un motard aux yeux bandés. Quand j'y repense, je persiste à trouver inouï que l'animateur, journaliste professionnel, ait pu annoncer sans s'esclaffer ou sans se trouver mal que Monseigneur Trucmuche avait accepté de pratiquer un "exorcisme" devant les caméras (3). Il va de soi que personne n'a précisé qui était exactement le Trucmuche en question, l'intéressé n'y tenant sans doute pas et préférant peut-être qu'on le prenne à tort pour un confrère du cardinal Lustiger. Encore un mensonge par omission mais passons. Cette absence de présentation terminée, les téléspectateurs (j'en étais, ne craignez rien) ont eu sous les yeux des scènes ressemblant aux séquences-chocs du film de William Friedkin "L'exorciste", bien que mises en scène avec infiniment moins de talent.

Et ce fut tout. Nous ne savons pas si l'opération, aussi charlatanesque qu'elle ait pu être, a réussi et si, à défaut d'éjecter le démon présumé squatter la personne d'Eric, elle a au moins eu pour conséquence de mettre fin à ces déplacements d'objets agressifs à l'égard de la police belge. Nous ne savons rien de plus que ce qu'a appris Giovanni Cosentino et nous nous posons la question : supercherie ou parapsychologie ? Inutile de changer de mode de raisonnement, procédons comme dans le cas du "moine" et de Madame V. mais ici la réponse va venir rapidement.

Le premier policier rencontré par Giovanni a mis d'emblée le problème à plat et toutes les informations disponibles sur Eric et sa famille abondent dans son sens. Une mystification suppose un trucage et de deux choses l'une : ou ce trucage est grossier donc on finit par s'en apercevoir assez facilement (j'ai déjà mentionné à plusieurs reprises que cela avait été souvent le cas dans le passé) ou il consiste en un dispositif d'illusionnisme susceptible de tromper tout le monde sauf les professionnels. La famille D. paraissant réellement incapable de se produire avec succès dans un spectacle de magie Eric, ou certains autres



de ses membres, auraient pu utiliser des ficelles de la taille d'un câble mais tous ceux qui savent ce qu'est un câble savent aussi qu'il ne passe pas inaperçu. Pour prendre le seul exemple du matelas qui s'est lévité, "le lit a été fouillé de fond en comble sans résultat". Plus généralement dans cette affaire comme dans toutes celles qui lui ressemblent (je veux dire, s'il faut insister, chaque fois que la police ou la gendarmerie sont intervenus dans une maison hantée. Rien qu'en France, un officier de gendarmerie, le commandant Tizané, a recensé depuis l'entre-deux-guerres quelques dizaines de dossiers), la supercherie est d'entrée une hypothèse de travail qui fait l'objet du maximum d'attention. Simple question de logique et que le sceptique de service se dispense de nous ressortir la caricature grossière de Pandore ou les Dupont-Dupond. Qui plus est, comme l'a si pertinemment remarqué le Professeur Chauvin, moins que tout autre, un représentant de l'ordre a envie d'être ridiculisé.

À Arc-Wattripont, la police, comme toute police, a cherché la fraude et ne l'a pas découverte. Citons une dernière fois Giovanni Cosentino : "Le commissaire m'a bien précisé, sur ma demande, que jamais on n'avait trouvé le moindre indice de trucage" et passons à la suite. Nous pouvons maintenant envisager l'hypothèse parapsychologique, l'intervention de ces "pouvoirs inconnus" déjà si souvent évoqués ici.

En matière de maisons hantées, il existe des cas de référence, l'un des mieux documentés étant celui de Rosenheim en Allemagne en 1967, (voir par exemple "L'univers de la parapsychologie" du professeur allemand Hans Bender, éditions Dangles, 1976) dont l'analyse, après coup, a permis de dégager une constante essentielle de ce type de phénomènes. Les lieux dans lesquels ils se produisent sont toujours fréquentés par quelqu'un en train d'éprouver un malaise psychologique - à Rosenheim, une jeune fille se trouvait en conflit avec son père pour une histoire de cœur - ce qui conduit légitimement à envisager l'existence d'un rapport entre cet état et l'action de l'une de ces "forces" dont la nature reste pour le moment totalement ignorée, une "force" qui mettrait les objets en mouvement. Les chercheurs ont d'ailleurs constaté à de multiples reprises que dès que le problème psychologique est résolu, les troubles cessent, pots à lait, livres et autres lampes de chevet regagnant sans protester des emplacements dont ils n'auraient jamais dû s'éloigner. A partir du moment où la mystification est écartée, il est tout à fait raisonnable de retenir cette possibilité à propos des événements d'Arc-Wattripont, la fréquentation des cercles spirites par Eric, avec les conséquences que l'on sait, servant de point de départ à toute l'aventure.

Deux points pour terminer. Le premier, déjà soulevé, est anecdotique, le second de portée plus vaste.

Et si, donc, l'"exorciste", jouant les psychothérapeutes sauvages, avait réussi à calmer le jeu ? Pourquoi pas bien que nous ignorions tout des suites. Rien ne dit que la guignolade n'a pas eu un résultat comparable à ceux obtenus par les psychologues auxquels on a fait appel dans d'autres affaires de maisons hantées mais cela dissimule-t-il le côté trouble de l'opérateur et cela signifie-t-il que dès que quelqu'un est mal dans sa peau, la meilleure solution consiste à appeler un "exorciste" ? Monsieur de La Palisse se chargera de la réponse.

D'autre part, les troubles psychologiques en relation avec les poltergeists sont, dans la grande majorité des cas, relativement bénins et sans comparaison possible avec de véritables maladies mentales. Qu'une jeune fille se dispute avec son père au sujet de son amoureux se voit tous les jours mais on ne connaît qu'un Rosenheim. D'où l'interrogation : pourquoi cette fois et pas toutes les autres ? De même, le Laboratoire de



Toulouse a été appelé, il y a quelques années, dans une maison où les tableaux préféraient osciller que rester immobiles et où les assiettes ne tenaient pas en place. Notre enquête a montré que le jeune fils de la famille vivait très mal un changement d'école en pleine année scolaire. Nous avons suggéré aux parents de permettre à l'enfant de retrouver ses camarades et le reste de son environnement. Ils nous ont fait confiance et tout s'est bien terminé mais puisque des dizaines de garçonnets et de fillettes vivent les mêmes difficultés sans qu'il faille à chaque fois renouveler la vaisselle, les prochaines générations de parapsychologues scientifiques ont du pain sur la planche.

Y. L.

(1) Cette citation - comme celles qui vont suivre - est extraite de l'article de Giovanni Cosentino : "Enquête sur un poltergeist", publié dans la Revue Française de Parapsychologie, volume 1, numéro 1, 1997.

(2) Quelle que soit la nature de ce problème, ce dont nous discuterons plus loin.

(3) Le laboratoire de Parapsychologie de Toulouse a eu l'occasion d'assister à un véritable exorcisme catholique et, depuis, ceux d'entre nous qui vont à la messe comme ceux qui n'y vont pas savent bien où se trouve la différence.